



contestation pour l'achat d'un bien

Par **lucien19**, le **04/05/2013** à **12:01**

bonjour, j'ai acheté un bien à un particulier...les délais de la signature étant dépassés, la vendeuse me demande des dédommagements et me poursuit en justice...j'ai versé, comme me l'a demandé son avocat une somme d'argent afin d'éviter le tribunal de grande d'instance de mon département mais à ce jour(quinze jours après), la somme n'a pas été récupérée par la vendeuse...est-ce normal?. peut-elle m'amener au tribunal de grande instance?

Par **janus2fr**, le **04/05/2013** à **13:41**

Bonjour,
Vous ne précisez pas la raison qui retarde la signature...

Par **lucien19**, le **04/05/2013** à **20:12**

bonjour, je réponds à votre message...lors des différentes formalités à accomplir pour établir le dossier de prêt (relais), j'ai mal rempli le formulaire de santé ce qui a occasionné du retard en premier et de plus, lors de l'acceptation de mon dossier de prêt que je devais signer, j'ai oublié de signer un feuillet, ce qui a occasionné du retard...à cause de ceci, l'avocat de la vendeuse m'a demandé des dédommagements que j'ai envoyé...(4500euros)...autrement c'était le tribunal de grande instance de mon département...